

# CRÉDOC

## CONSOMMATION et MÔDES DE VIE

ISSN 0295-9976

N° 149 – 15 Mai 2001

## La forêt utilisée pour des loisirs de plus en plus actifs

*Les Franciliens souhaitent la multiplication des parcs forestiers*

Bruno MARESCA

**La tempête de décembre 1999 a focalisé l'attention sur les dégâts considérables subis par la forêt. On mesure, mieux que jamais, l'importance de ce milieu naturel privilégié. Les forêts françaises reçoivent plus de 200 millions de visites par an, ce qui les placent au premier plan des lieux de détente et de loisir fréquentés par les Français.**

**Une enquête du CRÉDOC, réalisée de 1998 à 1999 pour l'Agence des Espaces verts de la Région Ile-de-France fait le point sur l'importance des pratiques de loisir en forêt, trente ans après une enquête similaire menée en 1968. Réalisée juste avant la tempête, elle montre que, dans une région comme l'Ile-de-France, la forêt est de plus en plus investie pour la pratique des sports de plein-air, la randonnée, le VTT, le jogging, les parcours de santé. Les Franciliens voudraient voir la multiplication de "parcs forestiers", à la fois vastes, bien entretenus et proches de leur lieu de résidence. La fonction sociale de la forêt prend de plus en plus le pas sur sa fonction de production de bois. Cela devrait conduire les Départements et les Régions à développer une politique résolue de coopération pour investir dans l'agrandissement des parties de forêt ouvertes au public et faire face aux lourdes charges d'entretien des massifs.**

### Un loisir de masse de plus en plus répandu

Loin d'avoir été balayée par le développement considérable qu'ont connu les loisirs, la promenade en forêt a gardé toute sa place dans le mode de vie des Français. Une enquête CRÉDOC-IFEN a montré que 22% des Français déclarent aller "très souvent" en forêt au cours d'une année et 33% "assez souvent". Même dans les régions les plus urbanisées, notamment dans l'agglomération parisienne, la majorité des habitants déclare fréquenter la forêt (55% pour l'Ile-de-France).

L'enquête réalisée par le CRÉDOC en 1998-99 pour la Région Ile-de-France révèle qu'en trente ans, le nombre de Franciliens allant au moins une fois dans l'année en forêt est passé de 4,7 millions d'individus de 15 ans et plus à 6,2 millions d'individus de 18 ans et plus, soit une progression de l'ordre de 1% par an entre 1968 et 1999.

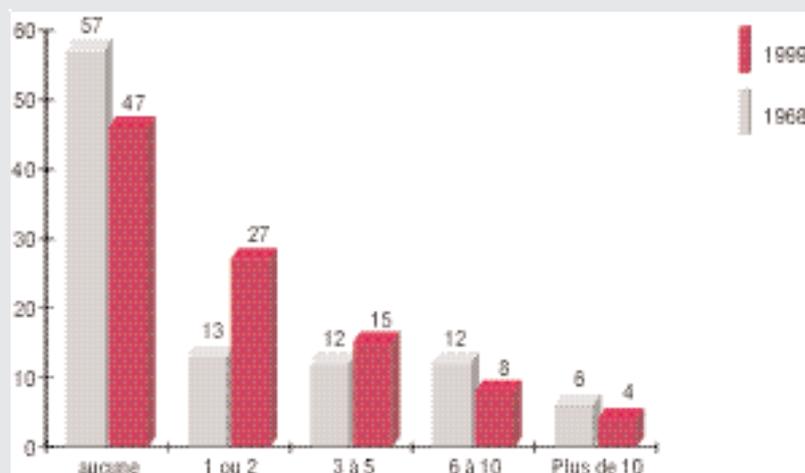
Et la forêt francilienne continue de gagner des adeptes : la proportion de ceux qui ne vont "jamais" en forêt au cours d'une année a sensiblement diminué (25% en 1998 contre 34% en 1968). Non seulement la "pénétration" de cette forme de loisir s'est élargie, mais l'intensité même de cette pratique a nettement augmenté. La fréquence des visites par individu a progressé de 8 par an en 1968 à 11 par an en 1999.

Ainsi, élargissement de la population concernée et progression de la fréquence des sorties se cumulent pour expliquer le très fort accroissement du flux de visiteurs dans les forêts d'une région comme l'Ile-de-France.

Entre ceux qui n'y vont qu'une fois par an et ceux qui s'y rendent toutes les semaines, les massifs forestiers franciliens reçoivent entre 6 et 12 millions de visites par mois selon la saison, le creux se situant en janvier-février et le pic en septembre-octobre. Entre juillet 1998 et juin 1999, les forêts de

### La forêt de l'Ile-de-France de plus en plus investie pour le loisir

Nombre de sorties par individu sur une période de 3 mois, en %



Source : CRÉDOC 1999/ Evaluation du Contrat de Plan Etat-Région, 1994-1999

## En 30 ans, la forêt a gagné des adeptes

	1968	1999	Taux de croissance en 30 ans
Population adulte de l'Ile-de-France	7,2 millions	8,2 millions	14%
Nombre de visiteurs de 18 ans et plus (allant en forêt au moins une fois dans l'année)	4,7 millions	6,2 millions	30%
Surface des forêts ouvertes au public en Ile-de-France	62 000 ha	87 000 ha	40%
Volume total de visites par an dans les forêts franciliennes	57,6 millions	92,5 millions	60%

Source : CRÉDOC 1999/ Evaluation du Contrat de Plan Etat-Région, 1994-1999.

la région ont accueilli 92 millions de visites.

En 1968, un chiffre équivalent aboutissaient à 57 millions de visites. En 30 ans, la progression de la fréquentation serait de 60% dans un espace forestier ouvert au public qui, lui-même, a été accru de 40%. La pression des visites dans les forêts d'Ile-de-France a donc sensiblement augmenté : au moins théoriquement, elle est passée de 930 visites par hectare de forêt en 1968 à 1 060 en 1999, soit 0,4% de progression par an.

### Un loisir de proximité

La sortie en forêt est une forme de loisir dont les caractéristiques sont restées remarquablement stables à 30 ans d'intervalle. Elle s'inscrit toujours dans le modèle de la sortie dominicale pratiquée en couple ou en famille, pas très loin du domicile. Les deux tiers des sorties en forêt se font le week-end (63%) et plus particulièrement le dimanche (44% des visites le dimanche, 19% le samedi). Les autres jours connaissent des fréquentations beaucoup plus modestes (11% le mercredi, 6% les autres jours).

En trente ans, l'importance, prédominante, de la fréquentation de proximité ne s'est pas réduite, et la suprématie du recours à la voiture individuelle ne s'est pas accusée. Les Franciliens choisissent, le plus souvent, de se rendre dans un massif peu éloigné de leur domicile : pour 63%, le trajet pour se rendre en forêt n'excède pas quinze minutes, et pour plus de 80% il ne dépasse pas la demi-heure. Dans un cas sur dix seulement, la forêt est à plus de 45 minutes du domicile. Si la voiture individuelle est le moyen de locomotion le plus fréquent, même pour ceux qui n'ont pas de véhicule personnel, il n'est pas le seul. La proximité de la forêt explique que plus du tiers des sorties se font à pied ou à vélo (32% à pied et 7% à vélo).

Les habitants qui ont la chance d'être "riverains" d'un massif vont plus souvent en forêt que les autres. Or, dans une région bien dotée comme l'Ile-de-France, 67% des Franciliens estiment habiter non loin d'une forêt, c'est-à-dire d'un massif, petit ou grand, situé à moins de 15 minutes de leur domicile. Dans les départements de la grande couronne (Yvelines, Seine et Marne et Val d'Oise surtout) cette proportion atteint 90%.

Toutefois la proximité n'est pas, à elle seule, suffisante pour déclencher le désir d'aller en forêt. Les Parisiens habitant près des "Bois" (Boulogne,

Vincennes) ne sont que 47% à y aller assez souvent, alors que les habitants des Yvelines vivant à proximité d'une forêt sont 74% à le faire. Aller régulièrement en forêt est une activité de loisir fortement influencée par le cadre résidentiel. A l'évidence, la propension à fréquenter les forêts est d'autant plus développée que l'on s'éloigne du cœur de l'agglomération parisienne et que l'on a un mode de vie de périurbain. La fréquentation des espaces naturels est d'autant plus répandue et régulière que la nature est plus présente dans le paysage.

### Une sortie du week-end, de couples et de familles

La promenade en forêt se fait en règle générale à plusieurs, un tiers seulement des sorties étant le fait de personnes seules. La sortie solitaire est surtout masculine : elle est rare chez les femmes et les jeunes de moins de 25 ans. A l'autre extrême, les sorties de grands groupes sont en nombre limité (4% des visites). Les personnes se promenant en forêt sont soit des adultes seuls (32% des cas), soit des couples sans enfant (20%), soit des familles "simples" comprenant un ou deux adultes et des enfants (26%), soit des familles "élargies" comptant plus de deux adultes et des enfants (7%), soit des groupes d'adultes sans enfant (15%). Ainsi, alors

que la sortie s'effectue le plus souvent en couple ou en famille, des jeunes mineurs ne sont présents que dans 33% des cas. De même, la présence d'amis est occasionnelle (29% des visites). Globalement, rapporté à l'ensemble des sorties en forêt, le nombre moyen de personnes sortant ensemble est de 3,5 ce qui correspond à 2,8 adultes et 0,7 enfant par sortie.

La stabilité des comportements, à trente ans d'intervalle, se lit aussi à travers le temps passé en forêt. Comme en 1968, la durée moyenne de la sortie en forêt est de 2 heures. Seule différence notable, les sorties de courte durée (moins de 1 heure) sont un peu plus nombreuses aujourd'hui qu'en 1968, et cela au détriment de visites de longue durée (plus de 4 heures). Les sorties courtes sont plus souvent le fait des personnes jeunes, la part des sorties longues augmentant régulièrement avec l'âge.

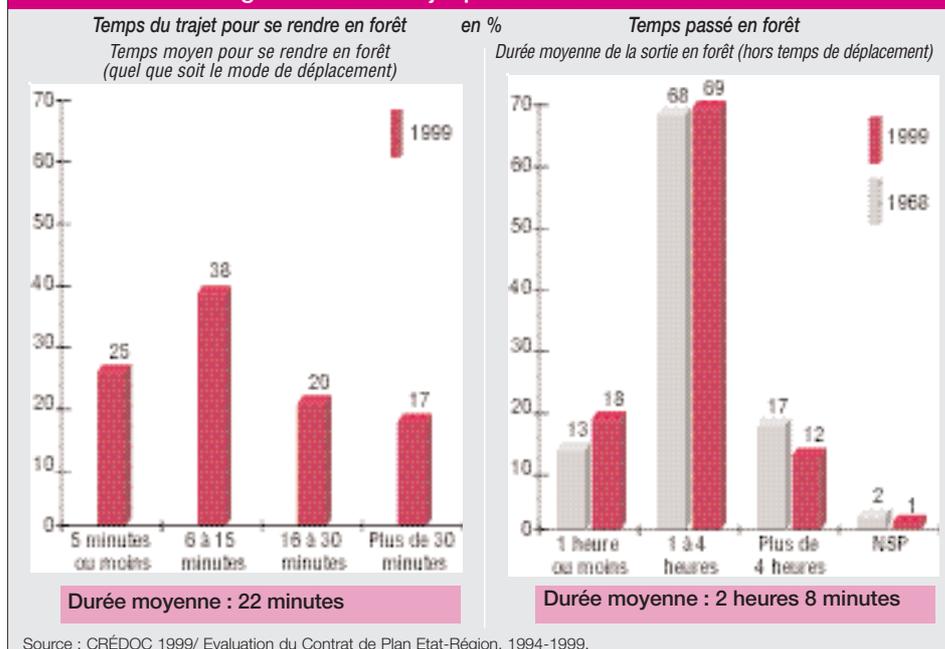
En revanche, la durée de la sortie varie peu en fonction des saisons. Si la mauvaise saison réduit le nombre d'individus qui vont en forêt, elle ne modifie guère les habitudes de promenade de ceux que le mauvais temps n'arrête pas.

### Des loisirs aujourd'hui plus actifs

Derrière la stabilité de ces comportements, l'enquête révèle une importante évolution des activités pratiquées en forêt. Elles illustrent la transformation générale des pratiques de loisir depuis 30 ans. Si, en 1999, le repos, le pique-nique et les jeux sur place (ballon, boule, etc.) sont bien moins souvent cités qu'en 1968, au profit de la promenade, de la randonnée, du vélo et des activités physiques (jogging, parcours de santé, VTT), c'est que les Franciliens sont devenus beaucoup plus actifs dans leurs loisirs de plein air.

A l'échelle de la France entière, l'enquête CRÉDOC-IFEN de 1996 indique que "la principale activité" des Français lorsqu'ils vont en forêt est, de loin,

### Vingt minutes de trajet pour deux heures de visite



la "promenade" (choix retenu par 61% des individus), suivie des "longues randonnées" (10%). Ces dernières sont d'autant plus souvent citées que les individus sont des adeptes plus assidus de la sortie en forêt. Les Français accordent aujourd'hui plus de temps à la randonnée, aux sports de plein-air et à l'observation de la nature. Ainsi, quand ils sont en forêt, les Franciliens pratiquent l'observation des plantes et des animaux (pour 24% des visites), la randonnée (11%), le jogging et les parcours de santé (11%), le vélo (10%), le VTT (7%), et des jeux divers, notamment ballon et boules (7%). Les activités de cueillette ont également de l'importance (elles sont citées dans 12% des visites).

En revanche des pratiques typiquement forestières, comme l'équitation, la chasse ou la pêche en étang et le ramassage du bois sont le fait de très faibles minorités (chacune de ces activités n'est mentionnée que dans 1 à 2% des visites).

### Fontainebleau, archétype de la forêt de loisir

La diversité des activités qui se pratiquent en forêt traduit bien le fait que tous les Français n'entretiennent pas la même relation avec cet espace de nature privilégié. Adeptes des longues promenades, pratiquants des activités plus sportives, amateurs de cueillettes et d'observations naturalistes, se croisent mais ne rêvent pas de la même forêt.

A travers la question "pour vous, quelle serait la forêt idéale ?", les Franciliens expriment une diversité de goûts concernant les paysages forestiers et d'attentes en matière d'aménagement de la forêt. Trois formes idéalisées de paysages forestiers se dégagent : la grande forêt de feuillus, perçue comme un monument de verdure ; la forêt dominée par les résineux, image où se mêlent les références de Fontainebleau mais aussi des Landes, en raison du sable et des rochers ; la forêt exotique, vue comme la forêt vierge ou comme le refuge privilégié de la faune et de la flore la plus sauvage.

L'autre dimension des discours se focalise sur les

aménités qu'offre la forêt, perçue comme espace de récréation et de ressourcement pour le citoyen. Trois points de vue se différencient selon le degré d'entretien et d'aménagement souhaité : la forêt pas trop aménagée, dont on attend qu'elle reste "naturelle" et qu'elle reflète le souci de la protection de l'environnement ; la forêt entretenue, aménagée pour la promenade ou la randonnée, maintenue propre et non accessible aux voitures ; la forêt aménagée, avec des aires de pique-nique, des espaces pour les enfants, des parcours sportifs, des pistes cyclables. Les représentations les plus extrêmes - celles de la forêt exotique du Livre de la Jungle ou de Tarzan - sont plutôt le fait de personnes qui ne vont pas en forêt. A l'inverse, les personnes qui y vont beaucoup sont attirées par la grande futaie de feuillus percée de grandes allées pour la promenade. Enfin la forêt vue comme "terrain de jeux" est plus souvent évoquée par des individus qui pratiquent peu la sortie en forêt. Mais cette catégorie comporte une proportion importante de jeunes.

Globalement, les personnes qui vont en forêt adhèrent à deux imaginaires assez différents, qu'il faut regarder comme étant complémentaires : le plaisir esthétique du paysage naturel des grands massifs, dont les références pour l'Île-de-France sont Fontainebleau et Rambouillet, et la fonctionnalité rassurante des "parcs forestiers", c'est-à-dire de forêts dont l'entretien favorise la promenade et les diverses activités de défoulement physique, et qui sécurise le promeneur.

### Une forte demande pour des parcs forestiers

Entre grandes forêts et parcs forestiers, l'offre de l'Île-de-France présente un large éventail d'espaces sylvestres. Les Franciliens sont manifestement très satisfaits de cette offre. A la question "Y a-t-il suffisamment de forêts ouvertes au public ?" les trois-quarts répondent positivement (78%). Les plus satisfaits sont logiquement les habitants des Yvelines et de la Seine-et-Marne du fait du voi-

nage des grands massifs, et les moins satisfaits ceux de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

A la question de savoir s'il vaut mieux privilégier des grands massifs ou des forêts de proximité, les Franciliens optent majoritairement pour les "petites forêts proches du domicile" (58%) et minoritairement pour les "grandes forêts même loin du domicile" (18%). Les habitants des départements les moins satisfaits sont aussi ceux qui demandent le plus de petites forêts proches du domicile : 69% pour la Seine-Saint-Denis et 76% pour le Val-de-Marne. Seuls les Parisiens sont nombreux à souhaiter que soient privilégiés les grands massifs : ils sont 35% dans ce cas contre 16% dans les autres départements.

Ce sont les personnes qui se représentent la forêt idéale comme un lieu entretenu propice à la promenade qui optent le plus fréquemment pour des espaces forestiers de proximité. Cette demande renvoie clairement au souci de l'amélioration du cadre de vie urbain par la multiplication des espaces verts. Il est logique qu'elle soit la plus fréquente dans les départements de la petite couronne de la région parisienne, dont l'urbanisation est la plus dense.

La demande d'une extension des grands massifs forestiers est d'un autre type et ne s'oppose pas directement à l'option des forêts de proximité. Deux

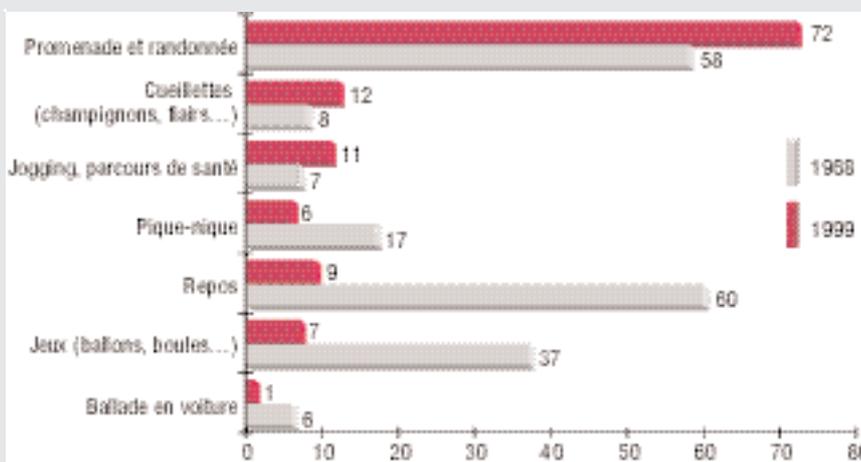
### Plus d'adeptes des sorties en forêt que des pratiques sportives libres

La visite en forêt est l'une des toutes premières formes de loisir de masse, plus importante que la pratique du sport hors club, et bien supérieure à la fréquentation de loisirs payants comme le cinéma ou les parcs de loisirs. La gratuité est bien évidemment, pour la forêt, un facteur favorable. Dans une enquête du CRÉDOC sur les pratiques sportives, 68% de Français de 18 à 65 ans ont déclaré pratiquer au moins un sport : 33% l'exercent uniquement de manière libre, c'est-à-dire hors d'un club, et hors du cadre scolaire ou professionnel, contre 35% qui pratiquent le sport dans un club. En regard, 55% des Français déclaraient, en 1995, aller en forêt souvent ou assez souvent (enquête CRÉDOC - IFEN).

En Île de France, le flux de fréquentation dans le massif de Fontainebleau, évalué par le CRÉDOC à 17 millions de visites par an, équivaut, en 1998, au cumul des entrées dans les parcs d'attraction (parc EuroDisney, parc Astérix, Mer de sable, parc animalier de Thoiry, jardin d'acclimatation, parc de Bagatelle). Quant au volume total de visites reçues en un an par les forêts franciliennes, soit 92 millions, il est près de deux fois supérieur aux 48,5 millions d'entrées dans les salles de cinéma franciliennes (chiffre 1998).

#### Un loisir aujourd'hui plus actif

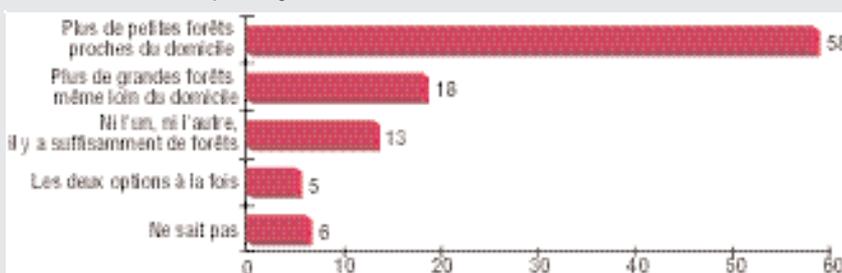
Répartition, par visite, des activités pratiquées  
Réponses multiples, total supérieur à 100%



NB. Certaines activités très pratiquées aujourd'hui, comme le vélo et le VTT, n'étaient pas prises en compte dans l'enquête de 1968.  
Source : CRÉDOC 1999/Évaluation du Contrat de Plan État-Région, 1994-1999

### Une majorité d'usagers en faveur de forêts de proximité

"Préfereriez-vous qu'il y ait plus de petites forêts ouvertes au public proches de chez vous ou plus de grandes forêts même loin de chez vous ?" en %



Source : CRÉDOC 1999/ Evaluation du Contrat de Plan Etat-Région, 1994-1999

catégories sociales développent cette attente plus fortement que la moyenne : les jeunes générations (30% des moins de 30 ans) et les cadres supérieurs (24%), particulièrement lorsqu'ils résident au cœur de l'agglomération (34% parmi les Parisiens). Logiquement, cette demande est privilégiée par les personnes qui voient la forêt idéale plutôt comme la forêt profonde des hautes futaies, territoire des grands animaux sauvages. Cette attente mêle deux perspectives : la sensibilité écologique des jeunes générations et le besoin de ressourcement dans la "grande nature" des catégories sociales qui ont le mode de vie le plus urbain.

### Une politique à développer à l'échelle de la région

Ainsi, dans la demande de plus d'espaces forestiers, émerge deux points de vue assez différents : la problématique de l'espace vert associée aux zones urbaines denses et celle du patrimoine naturel, selon une double sensibilité esthétique et écologique. Si le premier de ces points de vue est plutôt le fait des classes moyennes des banlieues, et le second celui des classes supérieures de la capitale, ce serait une erreur de privilégier l'une des options contre l'autre. Compte tenu de l'évolution générale des modes de vie et des valeurs auxquelles adhèrent les nouvelles générations, l'aspiration au "verdissement" du cadre de vie ne peut que s'amplifier, tout comme le besoin de voir les grands espaces naturels fonctionner comme "remparts" à l'urbanisation.

Dans un cadre régional comme l'Ile-de-France,

centré sur une agglomération très dense, il paraît nécessaire de mener de front une politique de multiplication des "parcs forestiers" dans les secteurs déficitaires de l'agglomération parisienne (la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne surtout), pour amplifier, partout où c'est possible, les "coupures vertes" ; et une politique d'extension des parties publiques des grands domaines forestiers dans le but d'accroître leur valeur, sur le plan écologique et patrimonial.

Compte tenu de l'inégale répartition dans l'espace des massifs forestiers, une solidarité des départements est indispensable à construire pour répartir la charge de la gestion des usages ludiques de la forêt. Il existe, en effet, des disparités importantes entre les départements qui reçoivent beaucoup de visiteurs extérieurs à leur territoire, parce qu'ils possèdent des massifs forestiers attractifs, et les départements qui sont dans la situation inverse. La Seine-et-Marne, les Yvelines et même Paris, du fait de ses Bois, font partie des premiers. La Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, faute de massifs forestiers en nombre suffisant, font partie des seconds. Les autres départements présentent des bilans plus équilibrés.

En se fondant sur les flux de visites dans la région, des mécanismes de solidarité financière entre les départements pourraient être imaginés de manière à répartir le coût d'entretien de la forêt. Dans les régions les plus urbanisées, face à un loisir de masse qui ne peut que continuer à se développer, la gestion publique de l'usage social de la forêt prendra de plus en plus le pas sur son exploitation économique. ■

### Des Franciliens "pistés" pendant un an

Conçue pour assurer le suivi d'un panel de Franciliens pendant 12 mois, de manière à enregistrer les aspects saisonniers de la fréquentation des forêts, l'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 2500 Franciliens de 18 ans et plus, recrutés dans 250 communes différentes. Ces 2500 personnes ont été réinterrogées tous les 2 mois, par le biais de carnets qui leur ont permis de décrire toutes leurs sorties en forêt sur une année.

Financée par l'Etat et la Région, le déroulement de cette enquête a été suivi par l'Agence des espaces verts de la région Ile-de-France, l'ONF, la Direction régionale interdépartementale de l'agriculture et de la forêt, et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France.

### La forêt, un espace naturel qui s'étend

Dans l'Hexagone, la forêt couvre près de 15 millions d'hectares, soit le quart du pays. Cette surface a doublé depuis le début du XIXème siècle et progressé de 35% depuis 1945. Près de 30% des surfaces forestières sont des forêts publiques : les forêts domaniales couvrent 1,8 millions d'ha et les forêts des collectivités locales, 2,6 millions d'ha. Paradoxalement, la majorité des Français pense que l'espace forestier national est en régression, alors que depuis plusieurs décennies il est en phase d'extension. Non seulement la forêt vue dans son ensemble s'accroît au rythme de la déprise agricole, mais la partie publique s'élargit. Ainsi, en Ile de France, la surface de forêts publiques est passée de 62 000 hectares en 1964, à 78 000 en 1984, et 87 000 en 1998, soit une extension de 40% en trente cinq ans. Cette progression est le résultat des politiques d'acquisition conduites par l'Etat, la Région et les Départements.

### Pour en savoir plus

- *La fréquentation des forêts publiques en Ile-de-France*. Etude réalisée dans le cadre de l'évaluation du contrat de plan 1994-1999. Rapport disponible auprès de l'Agence des espaces verts de la région Ile-de-France.
- *Les opinions des Français sur l'environnement et sur la forêt*. CRÉDOC-IFEN, Collection des rapports du CRÉDOC, n°174, 1996.

CRÉDOC  
Consommation et Modes de Vie  
Site internet : [www.credoc.asso.fr](http://www.credoc.asso.fr)

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Directeur de la publication :  
Robert Rochefort

Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques : Brigitte Ezvan  
Tél. : 01 40 77 85 01  
[relat-presse@credoc.asso.fr](mailto:relat-presse@credoc.asso.fr)

Diffusion par abonnement uniquement  
200 francs par an Environ 10 numéros

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

Commission paritaire n° 2193  
AD/PC/DC